


# CHAMPIONNAT JUNIOR PROVINCIAL

Slalom géant – 7 et 8 mars 2026

## AVIS DE COURSE

<b>ENDROIT</b>	Mont Ste-Marie 76, chemin de la Montagne Lac-Sainte-Marie, QC J0X 1Z0 Canada
<b>HÔTES</b>	Club Mont Ste-Marie (CMSM) Ski Québec Alpin (SQA) Alpine Canada Alpin (ACA)
<b>ÉVÈNEMENT</b>	Courses de Slalom Géant Femmes et Hommes Piste : Dustin Cook Homologation : À confirmer
<b>HORAIRES</b>	Remis à la réunion des entraîneurs Heure de départ : 10h00 femmes Hommes : 10 minutes après les femmes
<b>SANCTION</b>	Calendrier de courses SQA 2025-2026
<b>ADMISSIBILITÉ ET RÈGLEMENTS</b>	FIS – ACA – SQA Les règlements de la FIS, d'Alpine Canada Alpin et de Ski Québec Alpin seront observés.
<b>FRAIS D'INSCRIPTION</b>	70 \$ CAD par jour, par compétiteur (taxes et billet de remontée inclus)  Le paiement doit être effectué avant la date limite d'inscription. Virement : <a href="mailto:payment@clubmsm.org">payment@clubmsm.org</a>
<b>INSCRIPTION</b>	Date limite : 15 jours avant le début de l'événement  Athlètes québécois : via entraîneur Autres athlètes : via entraîneurs  S'il y a des inscriptions additionnelles suite à la fermeture des inscriptions, en faire la demande à <a href="mailto:SQA_formation@skiquebec.qc.ca">SQA_formation@skiquebec.qc.ca</a> qui fera un suivi.  Tout athlète nouvellement inscrit à une course du CJP doit avoir obligatoirement signé le code de conduite CJP SQA et faire parvenir la preuve à <a href="mailto:SQA_formation@skiquebec.qc.ca">SQA_formation@skiquebec.qc.ca</a> : <a href="#">Portail d'inscription (SQA)</a> <a href="#">Code de conduite (Adobe Sign)</a>

<b>BILLETS DE REMONTÉE</b>	Les billets de remontée pour les athlètes et les entraîneurs seront disponibles au pavillon d'arrivée à partir de 7h30 chaque matin.
<b>RENCONTRE DES ENTRAÎNEURS</b>	Réunion des entraîneurs CJP Mont Ste Marie Vendredi, 6 mars · De 18:30 à 19:30 Fuseau horaire : America/Toronto Données de connexion Google Meet Lien de l'appel vidéo : <a href="#">Google Meet</a>
<b>DÉPÔT DE DOSSARDS</b>	Un dépôt de dossard de 100 \$ CAD par équipe est requis lors de l'inscription. Argent comptant, chèque d'équipe ou carte de crédit seulement.  Aucun remboursement si le récipiendaire de médaille n'est pas présent à la cérémonie protocolaire, conformément à la politique d'ACA.
<b>GROUPE WHATSAPP</b>	Groupe officiel : CJP MSM Ce groupe servira à transmettre les informations importantes et les mises à jour en direct durant les journées de course.  
<b>CÉRÉMONIE DES MÉDAILLES</b>	30 minutes après le dernier coureur Près du chalet principal
<b>PROTÊTS</b>	Tous les protêts doivent être soumis par écrit selon les règles de la FIS. Frais de protêt : 100 \$ CAD en espèces (RIC 644.4)
<b>HÉBERGEMENT</b>	L'hébergement est la responsabilité des entraîneurs et des compétiteurs.
<b>RESPONSABILITÉ</b>	La station Mont Ste-Marie, les organisateurs et le comité organisateur déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de blessure ou de perte d'équipement.  Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation à tout compétiteur jugé inapte.
<b>COMITÉ ORGANISATEUR</b>	Directeur d'épreuve : Vincent Boudreau <a href="mailto:vincent@sonartmusique.com">vincent@sonartmusique.com</a> Administrateur(trice) de la course : Annie Larocque <a href="mailto:annie.larocque@clubmsm.com">annie.larocque@clubmsm.com</a> Délégué technique : À confirmer

